CONDITIONS DE L'ABEILLE.

[illegible] paraît [illegible] jours [illegible] Vendredi [illegible] Avance [illegible] s'abonne pour [illegible] moins de [illegible]

2°. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'un ami de quelqu'un à la Nouvelle-Orléans ne se charge de payer régulièrement l'abonnement exigible l'année d'avance.

3°. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement ne fasse connaître son intention par écrit, à l'*Éditeur de l'Abeille* *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4°. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est de UNE PIASTRE pour *cinq lignes en moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5°. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront réglés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6°. Les Avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7°. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8°. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire elles resteront à la poste.

9°. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazette sont priés d'en informer l'éditeur.

10°. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour le nord et les côtes.

POUR LE BAYOU SARA, passage seulement.—Le bateau à vapeur CHAMPION, fin marcheur et à bassé pression, capitaine Mix, partira du bout de la rue du Canal, pour le lieu susdit et les ports intermédiaires, lundi 21 du courant, à 6 heures et demie du matin. Le trajet sera fait dans la journée. Les jours de départ sont comme suit:

De la Nlle. Orléans,	*Du Bayou Sara.*
Les Mardis,	Les Lundis,
Jeudis.	Mercredis,
Samedis.	Vendredis,

Ce bateau est parfaitement distribué pour la commodité des passagers, et rien ne sera épargné par le propriétaires et le capitaine pour rendre le passage agréable. Pour passage seulement, s'adresser à JOHN DOUGLASS.
22 mars—30

Lignes des Malles Journalières des E. Unis de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm MARRS.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. CHS WALKER.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine HUTTON.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capit. JOSEPH CURRAN.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe et sont commandés par des hommes experts et bon marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses 2 heures.

Le dîner sera servi à bord des bateaux à vapeur, 2 heures de l'après midi. 25 fe

POUR LOUISVILLE.—Le steamer BALTIC, capitain Quarrier, appartenant à la ligne de paquebots-courriers de la compagnie de la navigation de Fulton, partira pour Louisville et les ports intermédiaires mercredi prochain, 5 avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FORSYTH, GOODWYN & Co. 1 av

POUR BOSTON.—Le beau brick-MALAGA, capt. Sawyer; peut encore recevoir 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou à R. GRONING & Co. 5 av

POUR NEW YORK.—Le beau brick Eliza Davidson, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Alexander, peut encore recevoir 100 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine de la presse d'en bas ou à
22 mars HARRISON & BROWN, 47 Bienville.

Pour Apalachicola.—La goélette pacquebot David Rogers, capitaine Gyberson, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour frêt ou passage s'adresser à bord, en face la rue Peydras ou à
TOURNE & BECKWITH,
16 mars nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.
Le navire de 1ère classe, PRINCE REGENT, capt. J. Burt, est prêt à recevoir son chargement et partira incessamment. S'adresser à bord du navire G. VANCE & R. GAMBLE.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier A 1 ORIENT, doublé et chevillé en cuivre, capt W. Scott, peut encore recevoir 500 balles. Pour ce fret s'adresser à
16mars WILLIA VANCE.

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise A1 Madras, doublée et chevillée en cuivre, capit. H. Thomaston, est prête à recevoir sa cargaison. Elle porte environ 1000 balles—Pour fret, s'adresser à (16 mars) W VANCE.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais A1 ATALIA, capit. John Black, peut encore prendre 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à G VANCE & R GAMBLE, 51 Douane.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier CONSBROOK, capitain Brestow, peut prendre 1300 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à Wm. VANCE,
22 fev 18, rue de la Levée.

POUR LIVERPOOL.—La superbe barque anglaise, fine voilière, A. 1 CAMBRIAN, capitaine Gowan, ayant presque tout son chargement, peut encore pour le complétter prendre 250 ou 300 balles de coton. Pour le frêt, s'adresser à
19 fev G. VANCE & GAMBLE

Pour les ports du Mexique.

POUR LA BAIE DE GALVESTON OU TEXAS.—La goélette fine voilière AURORA, capitaine Hastings, est prête à recevoir son chargement pour cette destination et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant d'beaux emménagements, s'adresser à bord en face la rue Jefferson, ou à WILLIAM BRYAN,
5 avril no. 36, Vieille Levée.

POUR TABASCO.—Le brick fin voilier EVELINE, capitaine J. J. Jackson, prendra son chargement pour Tabasco, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant d'beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
5 avril A. QUERTIER & ALBERT.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELEYTE, capitaine Espinola, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu pour fret de 180 barrils ou passage, s'adresser à (15 mars) J PRATS & FILS

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE.—Le goélette fin voilière Forester, capit. Rossel, du port d'environ 800 barils, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN A. PECK,
21 mars rue Bienville.

POUR LA HAVANE, le beau brick-LIGONIA, capt. Burnham, partira positivement le 7 avril. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou à R. GRONING & Co

POUR LA HAVANE.—Le brick doublé et chevillé en cuivre SARAH, Farrell, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face la rue St-Louis, ou à R GRONING & Co. 5 av

POUR MATANZAS.—Le beau brick DUNLOP, Sturdevant, du port de 197 tonneaux, partira la semaine prochaine.—Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou poteau plus bas que le marché à la viande, ou à
HARROD & QUARLES,
4en avril 24 Douane.

POUR LA HAVANE & MATANZAS—Le beau Brick fin voilier MAIL, capitaine Green, prendra du frêt pour l'un ou l'autre de ces ports et partira incessamment—S'adresser à
JOHN A. PECK,
31 mars 29 Bienville.

POUR LA HAVANE ET MATANZAS. Le beau brick LIGONIA, capitaine Burnham, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Notre Dame ou à (31 mars) R GRONING & Co.

A VENDRE OU A FRETER.—Le goélette Baltimore INDIANA, capt Booth, fin voilière, doublée et chevillée en cuivre, tirant peu d'eau et du port d'environ 540 barils. Ledit bâtiment est à quai et prêt à mettre en mer. S'adresser au capitaine à bord. 21 mars—3

A FRETER.—La barque anglaise A. 1 AVENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée de coton, elle ne tire que 12 à 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mars—37 R. & J. CURRELL.

A FRETER.—Pour un port dans le nord ou la Méditerranée, le joli brick luberkois FLORA, capitaine Skrein, du port de 186 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face du coton 30, ou à
LATASTE & BRULATOUR,
24 fev rue Royale, no. 11

A FRETER.—Le brick DANIEL WEBSTER, capitaine Goodnch, maintenant de l'autre bord du fleuve, est un bon état, et prêt à recevoir son chargement; il tire très peu d'eau. S'adresser à HARROD & QUARLES,
5 mars No. 24, rue de la Douane.

A FRETER.—Le beau brick FORTUNE, fin voilier, du port de 130 tonneaux, mouillé près de l'autre bord du fleuve. Il peut mettre en mer immédiatement. S'adresser à
22 mars HARROD & QUARLES, 24 Douane

A FRETER.—Le brick fin voilier Daniel H. MILLER, capitaine Failes, pouvant porter 1200 barils. S'adresser à
EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 20, Vieille Levée.

A FRETER (*pour un des ports du Sud*)—Le Brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, OCTAVIA, capt. J. Cross, de 110 tonneaux, et pouvant porter 900 barils, est prêt à recevoir son chargement.—S'adresser à bord vis-à-vis la rue Notre Dame, ou à C. WORSLEY,

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE DES AMÉLIORATIONS.—Une élection des officiers ci-après aura lieu Vendredi prochain à dû courant, savoir:

2 teneurs de livres.
1 comptis aux billets et à l'escompte.
1 payeur et receveur.
1 commis assistant.
1 coureur.
1 portier.

Les applications seront reçues au bureau de la banque jusqu'au sus dit jour

Par ordre de la direction.
J. H. RABOTEAU,
5 avril—4 caissier.

BANQUE DES AMÉLIORATIONS—A une réunion des directeurs de la banque des améliorations qui a eu lieu hier, M. Soulé a été nommé président à l'unanimité. J. H. RABOTEAU,
5 avril—3 secrétaire.

BANQUE DES AMÉLIORATIONS—L'élection d'un caissier pour cette institution a eu lieu hier et M. J. H. Raboteau a été nommé à cette place. JUMONVILLE,
5 Avril—3 secrétaire pro tempor.

Compagnie du Railroad de Carrollton.

AVIS—Les personnes qui ont quelques réclamations contre la compagnie, pour compte du railroad, sont invitées à les présenter à la Banque tous les vendredis, pour les faire examiner et à revenir les remedis pour être payées, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après. Par ordre de la direction,
L. F. GENERES.
31 mars—10

Association Consolidée,
Nouvelle Orléans, 5 avril, 1836.

CETTE banque tire sur Paris, Londres et New-York, et achète sur lesdites places.
5 av A. MILTENBERGER, caissier.

Compagnie du Rail Road et de Banque d'Atchafalaya.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Institution que conformément la 8me. section de l'acte supplémentaire à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, un paiement de cinq piastres par chaque action sera dû et devra être payé vendredi, le 1er. avril prochain. Par ordre de la Direction.
Robt. G. DIXON, caissier,

Extrait de la Section 15 de la charte:—Dans le cas où tout actionnaire tiendrait à manque de faire aucun des paiemens, jusqu'à concurrence de vingt cinq piastres sur chaque action, à l'époque où les dits paiemens seront exigibles, cet actionnaire perdra tout droit à la somme ou aux sommes payées sur chaque action souscrite au profit de la compagnie. 12 mars

COMPAGNIE de Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya.—Avis est donné aux actionnaires de la dite compagnie, que les livres de transfert seront ouverts le mercredi, 16 mars.
Par ordre.
12 mars ROBERT G. DIXON, caissier.

Compagnie de la Bourse et de la Banque.

AVIS est par le présent donné que les livres de souscription au fond capital de la COMPAGNIE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE seront ouverts au bureau de la compagnie d'assurances de l'Océan, rue Royale, le 8e. jour de mars et resteront ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés) entre 10 a. m. et 2 p. m.

John B. Byrne,	Thomas Barrett,
Lucien Hermann,	Richard D. Pritchard.
Maunsel White,	Peter Debuys,
Sam'l J. Peters.	Commissaires.

Nouvelle Orleans, 19 fev. 1836. 19 fev—33

BANQUE DE CITE,
Nouvelle Orléans, 1er. mars.

LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent, sur les profits des derniers six mois payables aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs à partir de lundi prochain, 14 mars.
2 mars—1m ROBERT J PALFREY, caissier.

LES livres de souscription au capital de la Banque de la Compagnie des Améliorations pour la Nouvelle Orléans sont ouverts depuis le 25 du présent.

Les personnes désirant souscrire peuvent se procurer des exemplaires de la charte de la compagnie, au bureau de la compagnie, no 151, rue de Chartres, ou M. chez Gaston Brusté. 26 fev—37

Compagnie d'Assurances de l'Aigle.
Incorporée le 2 avril 1835.
Capital $500,000.
Président Mr Charles Briggs.

Directeurs:	
MM Thomas Barrett	MM Edmund J Forstall,
John E Hyde	Henry D. Richardson,
J A Barelli	James Grinshaw.

Secrétaire Mr John Whitehead.

Cette compagnie prend des risques contre l'incendie, les dommages de la mer et des fleuves et rivières, et se charge aussi de garantir les lettres de change et les billets à ordre. Les bureaux sont situés au no 5, rue Royale.
10 mars—1m,3pe JOHN WHITEHEAD, séc.

PAROISSE ST. JACQUES.—Cour des Preuves.—Succession de feu Victorin Roman.—Lundi le onzième jour du mois d'Avril prochain, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente publique et à l'encan, sur les lieux, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Victorin Romas, savoir:

1o Plusieurs articles de ménage.

2o. Une habitation-sucrerie, située en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à dix neuf lieues environ, au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par en haut par la propriété de MM David et Robin, et par en bas par celle de M. Valcour Aime, ayant quatorze arpens de face, dont onze arpens à partir de la borne inférieure, courent sur des lignes parallèles jusqu'à quatre vingts arpens, et les trois autres arpens ont quarante arpens de profondeur plus ou moins, et forment plus moins dans la profondeur, ayant environ cent treize arpens de souches de cannes, plus ou moins, et environ cent arpens, plus ou moins, de plan de cannes, dont cent arpens sont déjà plantés, ensemble avec le moulin à sucre, la machine à vapeur, et les améliorations qui sont dessus et qui y appartiennent.

Aussi, tous les instrumens aratoires, dix-sept paires de bœufs, douze mulets; sept chevaux et quarante esclaves attachés à ladite habitation, dont dix-neuf hommes, depuis seize jusqu'à cinquante ans, quinze femmes et six enfans, (deux des dits hommes, Paul et Eloy ont, l'un une taie sur un œil, et l'autre est affligé d'une hernie, et la négresse Lucile est boiteuse et infirme); et un certain nombre d'actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui, sauf réduction, s'élèveraient à sept cent vingt actions, de cent piastres chacune, pour assurer le paiement desquelles actions, l'habitation susdite et toutes ses dépendances, les bêtes à cornes, chevaux, mulets et outils aratoires, et les quarante esclaves attachés à ladite habitation, comme il est ci-dessus, sont sujets à une hypothèque spéciale en faveur de ladite Banque des Citoyens de la Louisiane qui,

3o. Aussi treize esclaves des deux sexes et de divers âges, qui ne sont pas attachés à ladite habitation, et qui ne sont pas hypothéqués à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions de la vente: Les meubles meublans et autres effets mobiliers qui sont indépendans de l'habitation susdécrite, seront payables dans tout le mois de juin prochain, les acquéreurs fourniront des billets endossés à satisfaction, payables au bureau du juge de la paroisse St. Jacques, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an depuis le jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement. L'habitation-sucrerie et ses dépendances, ainsi que les bestiaux, chevaux, mulets, outils aratoires et les quarante esclaves attachés à ladite habitation, et qui avec ladite habitation, &c sont hypothéqués en faveur de la Banque des Citoyens par garantie desdites actions, ainsi que les actions de ladite banque, seront vendus en un seul et même lot, payables aux conditions suivantes, savoir: Le tout payable quinze mille piastres comptant, et une somme additionnelle qui sera égale au crédit auquel le montant des actions pourra donner droit, sera payée aussitôt que ladite Banque des Citoyens sera entrée en opération et prête à distribuer les fonds proportionnellement; et la balance sera payée en trois paiemens égaux qui écherront annuellement, le 1er. de Mars, à dater du jour de l'adjudication, les vendeurs se réservant le droit de recevoir de ladite banque à valoir sur le prix de la vente le montant de toutes et chacune des sommes auxquelles ils pourront prétendre en leur qualité d'actionnaires. Étant bien entendu que les acquéreurs fourniront leurs obligations à la Banque des Citoyens de la Louisiane, et tireront sur ladite banque en faveur et à l'ordre des vendeurs ou de leur représentant légal au crédit desdites actions; et que dans tous les cas ils n'auront le droit de disposer en aucune autre manière soit des actions susdites, soit du crédit auquel elles pouvent donner droit. Pour la balance du prix de la vente, les acquéreurs fourniront des billets endossés à satisfaction, divisés par coupons, payables au bureau du juge de la paroisse St. Jacques, en 3 termes égaux et qui écherront annuellement comme il est dit ci-dessus, lesquels billets portant intérêt à raison de dix pour cent par an depuis le jour de l'échéance et hypothèque spéciale sur la terre et les esclaves jusqu'à parfait paiement.

Et les autres treize esclaves, qui ne sont pas attachés à ladite habitation, ni hypothéqués à la Banque des Citoyens seront vendus séparément, les acquéreurs fourniront des billets endossés, divisés par coupons, payables au bureau du juge de la paroisse St. Jacques, en deux paiemens égaux et annuels, à dater de l'adjudication et hypothèque spéciale sur lesdits esclaves, lesdits billets endossés à satisfaction et portant intérêt à raison de dix pour cent par an depuis le jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St. Jacques, le 5 mars 1836.
11 mars—11, 3pe L. M. TANEY, juge.

PAROISSE St. JACQUES.—Cour des Preuves.—*Succession de feu Joseph P. Fabre.*—Il sera vendu, le Lundi 18me. jour du mois d'avril prochain à dix heures du matin, sur les lieux, l'habitation de feu Joseph P. Fabre, située dans la paroisse St. Jacques, sur la rive droite du Mississipi, ayant quatorze arpens, plus ou moins de face au fleuve, sur quatre-vingts arpens de profondeur, bornée en haut par l'habitation de Ve. Evariste Villavaso, et en bas par celle de Ve. Joseph L. Fabre, et courant sur des lignes qui forment plus ou moins dans la profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, à l'exception des bâtisses qui appartiennent au docteur Couvier. Il y a sur la dite habitation cent soixante-deux arpens de cannes plantées, dont quatre-vingt seize arpens de plant bien fourni, et soixante six de souches.

Aussi les actions dans la Banque des Citoyens, appartenant à la succession, et grevées par hypothèque sur l'habitation et plusieurs esclaves du dit feu Joseph P. Fabre, s'élevant à 810 actions, mais sujettes cependant à la réduction qui sera faite par la suite par ladite Banque.

Les dites actions seront vendues ensemble avec ladite habitation, et l'acquéreur sera tenu de fournir à ladite Banque, hypothèque en remplacement de celle actuellement existante, et de faire rayer et lever cette dernière, dans quatre-vingt dix jours.

Les termes et conditions de la vente: sont, les dites actions de Banque et l'habitation payables en trois termes égaux, en mars 1837, mars 1838 et mars 1839, en billets endossés à satisfaction, payables au domicile de Mrs. Peyroux, Arcueil et Cie. à la Nouvelle-Orléans et portant intérêt à raison de dix pour cent par an après l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Paroisse Saint Jacques, le 17 mars 1836.
Par ordre de la Cour,
L. M. TANEY,
25 mars. - 9 fé pe. Juge.

TRAITES sur France, à vendre par
17mars LEGENDRE & SAMORY.

CHANGE sur Londres et Paris en demande
par 25 mars M. DE LIZARDI & Co.

CHANGE sur Paris, à vendre par
5 av-3 FLICQUE & LE BEAU.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Il sera vendu mercredi 6 du courant, à 5 heures précises de l'après midi, au magasin de Kennedy, Duncan & Co. rue Toulouse, no. 52, 50 caisses de 20 bouteilles chaque, vieux vin de madère, London particular, 20 dito vin rouge Chateau, Haut Brion.

Cette vente sera positive.—Conditions à la vente.
5 avril

PAR J. LECARPENTIER.

Il sera vendu mercredi prochain 6 du courant, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan,

Une quantité de BIJOUTERIE, consistant en
Bagues en diamant,
Boutons " dito
Chaînes en or. Epingleties, argenterie, Pendules, et une quantité d'articles de ce genre. 5 avril

PAR F. DUTILLET & DELERY.

Il sera vendu, le Samedi, 9 avril courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

HENRY, âgé de 36 ans, excellent bûcheur, charretier, et très bon nègre de champ, depuis très longtemps dans le pays, maronneur et ivrogne, du reste garanti.

PHANORE, nègre créole, âgé de 18 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

MARTHA, négresse, âgée de 12 ans, très bonne domestique de maison, garantie des vices et maladies.

Conditions:—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 avril

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI 14 Avril, il sera vendu, sans réserve, à midi, à la Bourse Hewlett,

Un vaste terrain situé dans l'islet compris entre les rues St. Louis, et Toulouse, Trémé et des Marais, près du bassin de Carondelet: ayant mesure française, 240 pieds de face à la rue St. Louis, 150 pieds sur la rue Trémé, et 150 pieds sur la rue des Marais; avec les édifices qui sont dessus, consistant en une maison à étage contenant écurie pour 8 chevaux, cuisine, 3 chambres à domestiques et grenier. Un long hangard servant de remise et d'écurie pour 20 chevaux, 4 chambres à domestiques au coin de la rue St. Louis et des Marais. Le tout conformément au plan fait par J. Filié, et exposé à la Bourse.

Il y a de plus un vaste hangar en forme de rotonde. Cette propriété par son étendue, sa situation centrale et les améliorations projetées par la Compagnie de Navigation, offre aux spéculateurs une occasion favorable de faire un bon placement.

Conditions—5, 12, 18 et 24 mois de crédit. en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par F. Conma, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 avril

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Superbe vente de tableaux à l'huile. &c.

JEUDI prochain, 7 du courant, à 11 heures du matin, il sera offert en vente, rue de Chartres, no 111, dans la maison qu'occupait MM. Tricou, Domingon & Canonge, une superbe collection de tableaux à l'huile, parmi lesquels il s'en trouvent d'original de Michel Ange, et d'autres peintres très distingués; aussi des statues en marbre, de superbes pendules, des vases en porcelaine, tables à dîner, lavabos en porcelaine avec le dessus en marbre d'Italie, des sofas, des tables à couture et à jouer et une quantité d'autres nouveautés, récemment importées et directement reçues par M. Vito Vit et qui seront vendus sans réserve.

Conditions: audessus de $100, 4 mois de crédit; audessous de $200, 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. Le public est invité de venir voir et examiner ces objets qui méritent son attention, jusqu'au jour de la vente. 5 av

PAR M. BARNETT, Sr.

Il sera vendu, Jeudi prochain, 7 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure St. Louis et Chartres,

Tout le Couteau du Chantier de navire de Mrs. François Varion & Nicolas Commander, conformément à l'inventaire, qui sera exhibé le jour de la vente; tout le Chantier sera vendu ensemble.

Conditions:—4, 6, et 12 mois de crédit, en billets endossés. 4 avril—4

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu, Jeudi, le 7 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi,

DIX TERRAINS, situés au faubourg Marigny, dans l'îlet No. 50, compris entre les rues du Génie, Célestine, Marigny et Mandeville, tous face à la rue Mandeville; les No. 1 à 9 ayant chacun 32 pieds de face, sur 120 de profondeur, et No 10, 31 pieds de face sur 120 de profondeur.

Conditions, à la vente. 4 avril.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI, 6 du courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu sur l'autre bord du fleuve,

Une quantité de Meubles et ustensiles de cuisine le tout composant un bel assortiment. 4 avril

PAR F. DUTILLET & DELERY

Il sera vendu le mardi, 12 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

Dix lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Duralde, rue de l'Indépendance entre les rues Craps et Amour.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Ducatel, not. pub. aux frais des acquéreurs. 4 av

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MERCREDI 6, il sera vendu, à midi, à la bourse Hewlett, 8 lots de terre situés au faubourg Washington, formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et prolongement des Bons-Enfans, conformément au plan exposé à la bourse, savoir:

Les lots Nos. 1, 2, 3 et 4, mesurant chaque 30 pieds de face à la promenade des Bons-Enfans, sur 120 pieds de profondeur.

Les lots Nos. 5, 6, 7 et 8, ayant chaque 35 pieds de face à la promenade des Bons-Enfans, sur 226 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions: un cinquième comptant, la balance à 6 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 avril

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Propriétés de valeur.

MARDI, 12 avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu,

24 TERRAINS DE VALEUR

Situés sur le chemin du Bayou et face à la propriété de madame Veuve Griffon. Cette terre est haute et avantageusement située, traversant la rue de l'Esplanade, d'après le plan qui est exposé à la Bourse. Les banquettes sur la rue de l'Esplanade (qui doit s'ouvrir de suite) seront faites par et pour compte de la Corporation. Les acquéreurs prendront nouvellement les propriétés dans ce quartier, qui deviendra sans aucun doute un des plus beaux de la ville, font espérer que les personnes qui désirent s'établir près de la ville, saisiront cette belle et unique occasion.—

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Un tiers:

Une maison et terrain, no. 197, rue de Casacalvo entre Espagne et Poëtes, mesurant 29 pieds 8 pouces de face, sur 125 pieds de profondeur et ayant 30 pieds de largeur, à 25 pieds sur sa profondeur: la maison est construite en bois, et a 4 appartemens, cuisine, etc.

Conditions: 1/3 comptant, l'acquéreur se mettra en lieu et place du vendeur pour cet billet de $ 638, 33/100 payable du 25 au 28 juin 1836. Une autre, même somme payable du 25 au 28 juin 1837, et la balance à 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un autre terrain, no. 3, d'après le plan fait par M. Bourgeroi, député voyer, de 11 pieds de face sur les Champs Elisées, sur 85 pieds de profondeur, entre Moreau et Victoire.

Conditions: $1200 comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endos és à satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'Etude de L. Feraud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu, vendredi, 8 avril prochain, à midi, à la Bourse Hewlett:

10 lots de terre avantageusement situés au faubourg Washington, faisant partie de la propriété appartenant ci-devant à David Olivier, dans l'Ilet compris entre les rues Moreau, Barthélemy, Levée et Mazant, désignés par les lettres S R Q. P OU K L M N d'après un plan dressé par Journot, architecte, le 28 de mars 1836.—Les lots S R Q P ayant chacun 30 pieds de face à la rue Moreau sur une profondeur de 83 pieds 10 pouces, entre les rues Mazant et Barthélemy. Le lot O formant l'encoignure des rues Moreau et Mazant, ayant 33 pieds de face à la première sur 83 pieds 10 pouces de profondeur et face à la seconde. Les lots I K L M ayant chacun 31 pieds de face à la rue de la Levée sur une profondeur irrégulière de 83 à 90 pieds. Le lot N formant l'encoignure des rues Levée et Mazant, ayant 30 pieds de face à la première sur 92 pieds 7 pouces de profondeur et face à la seconde.

Ces 5 derniers lots seront vendus avec tous les privilèges qu'on peut avoir à la batture, composée de cinq autres lots de terre ayant chacun 30 pieds de face à la rue de la Levée sur une profondeur irrégulière de 77 à 90 pieds sur le lot de batture; en face du lot L se trouve une bonne bâtisse en bois.

Les conditions: 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 1 avril

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 juin 1835, il sera vendu le mercredi, 6 avril prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, dépendant de la succession de Magdeleine Braxier, f. de c. l.

Un Terrain de 21 pieds 8 pouces de face à la rue St. Philippe, entre les rues Bourgogne et Ramparts, sur 60 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison qui emplise de 4 pieds sur le lot voisin qui devra être coupée; et autres dépendances.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 8, 16 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Jules Mossy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 mars

ENLEVE par un dray, sous le no 15, sur la Levée entre 6 et 7 heures du soir, 14 paniers de champagne, dont 12 portaient la marque F D B et les 2 autres M J & Co. Les bouteilles sont bouchées et recouvertes d'une feuille d'argent. Le no du dray peut être identifié par plusieurs personnes; le harnais était très usé. Les personnes qui pourront donner quelques renseignemens aux soussignés et les aider à recouvrer les 14 paniers, recevront les remerciemens des propriétaires.

J LE BLANC & Co. rue Royale.
15mars J. OGDEN & Co. rue Gravier.

LETTRES de Change sur Paris et Londres, à vendre par
24 fev M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co

VACHE EPAVE.—On a arrêté, il y a quelques jours, dans les bois du faubourg Lafayette, une vache rouge, ayant une oreille fendue en deux endroits, sans marque, et de petites cornes blanches. Le propriétaire pourra la réclamer en payant les frais d'insertions de la gazette, de nourritures et pour la prise de l'animal. S'adresser à M. Paul Mouchon, rue Apolon, faubourg Lafayette 4 av 3

MAGASINAGE—A des prix modérés, dans les étages supérieurs du magasin No 57, rue Tchoutoulas 1er. avril

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, JR.

COUR DES PREUVES.—Succession de Henri Agénor Bosques—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 mars 1836.

Il sera vendu Mercredi, le 6me. jour d'avril, à midi, à la Bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, les esclaves suivans, au nombre de 33, appartenant à la dite succession, savoir:

Daniel, nègre, âgé de 38 ans, excellent commandeur, méritant toute confiance et conduisant les autres esclaves.

Laché, mulâtre, âgé de 20 ans, bon mouleur de briques, cocher et nègre de champ.

Victor, nègre créole, mouleur de briques et cocher.

Adams, nègre, âgé de 22 ans, mouleur de briques et nègre de champ.

Henry, nègre, âgé de 25 ans, mouleur de briques et nègre de champ.

Neptune, nègre, âgé de 22 ans, nègre de champ.

Aaron, nègre, de 25 ans, nègre de champ.

Louis, nègre, âgé de 23 ans, mouleur de briques et nègre de champ.

Moses, nègre, âgé de 24 ans, nègre de champ.

Tom Congo, âgé de 33 ans, nègre de champ.

Frank, nègre, âgé de 23 ans, moulour de brique et nègre de champ.

Tom, nègre, de 22 ans, nègre de champ.

Charles, nègre, âgé de 23 ans nègre de champ.

Lucile, négresse, âgée de 20 ans, avec son enfan **Paulin.**

Liddy, négresse, âgée de 30 ans, blanchisseuse, un peu cuisinière, bonne négresse de champ, avec son enfant, **Malvina**, âgée de 5 ans.

Nathan, âgé de 40 ans, domestique de maison, cocher et palefrenier.

Ben, mulâtre, âgé de 20 ans, charretier et nègre de champ.

Auguste, âgé de 22 ans, charretier et nègre de champ.

Charlot, nègre, âgé de 23 ans, charretier et nègre de champ.

Isaac, nègre, âgé de 14 ans, charretier et nègre de champ.

Aimé, négresse, âgée d'environ 23 ans, accoutumée à faire la cuisine et à blanchir, avec ses deux enfans **Adèle et Virginie.**

Henriette, griffonne, âgée d'environ 20 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse.

Betsey, négresse, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière et passable blanchisseuse.

Malitte, négresse, âgée d'environ 26 ans, bonne domestique de maison, avec son enfant **Baptiste**, âgé de 10 ans.

Hannah, négresse, âgée d'environ 18 ans, domestique de maison.

Charity, négresse, âgée d'environ 19 ans, bonne domestique de maison.

Parker, nègre, âgé d'environ 24 ans, moulour de briques et nègre de champ.

Marianne, négresse, âgée d'environ 24 ans, bonne blanchisseuse et domestique de maison.

Tous les esclaves, décrits ci-dessus, sont créoles, nés dans le pays, et parfaitement acclimatés depuis longtemps, capables et prêts à tout service.

Conditions: Ces esclaves seront tous vendus à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, pour billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Aucun des esclaves ne sera délivré aux acquéreurs avant qu'ils n'aient rempli toutes les conditions de la vente, quoiqu'ils soient considérés au risque et pour compte des acquéreurs, du moment de l'adjudication. 5 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI 7 avril prochain il sera vendu, à midi, à la bourse Hewlett:

5 Lots de terre situés au faubourg St. Mar